

nous avons fermement l'intention de poursuivre et de continuer à l'avenir. Nous sommes persuadés que les récentes propositions étaient incompatibles avec ces idées et ces vues.

Je passe maintenant aux paroles sur lesquelles j'attire l'attention de mon honorable ami le ministre du Commerce et de l'Industrie. Le très honorable premier ministre a continué ainsi:

De plus, nous n'avons absolument aucune confiance dans l'établissement de tarifs par des méthodes diplomatiques. Ce système a été essayé entre différents Etats protégés par le drapeau britannique, notamment dans le Sud-Africa'n, et les résultats ont été loin d'être satisfaisants.

Mon honorable ami sait-il que le très honorable chef du Gouvernement a fait cette déclaration sur ce que serait à l'avenir la politique du parti conservateur ou sur les principes qui seront adoptés en ce qui concerne les relations commerciales entre le Canada et les autres pays. Souvenez-vous que le très honorable premier ministre ne disait pas ce qu'était et ce que serait la politique du parti conservateur simplement entre le Canada et les pays étrangers, mais il posait le principe général qu'en ce qui touchait aux relations entre le Canada et les pays étrangers, et entre le Canada et les colonies sœurs de l'empire, lui-même et son parti désapprouvait entièrement toute tentative de faire des tarifs comme suite à une action diplomatique. Pourtant, mon honorable ami le ministre du Commerce et de l'Industrie va de l'avant, le cœur léger et l'âme pleine d'espoir en apparence, comme si son chef n'avait pas fait cette déclaration. Aurait-on considéré que c'était de la mauvaise foi de la part du gouvernement des Antilles anglaises ou de l'Australie, après avoir pris connaissance des déclarations du très honorable leader du Gouvernement s'ils avaient eu un léger soupçon que mon honorable ami le ministre du Commerce et de l'Industrie n'était pas sincère dans ces négociations, mais s'amusait simplement avec les gouvernements de ces importantes possessions britanniques?

Il se peut que les paroles de mon très honorable ami aient été mal rapportées. Je vous avouerai, monsieur l'Orateur, qu'en voyant cette déclaration j'en ai été surpris, mais c'était une explication de l'attitude prise par le parti conservateur sur la convention projetée avec les Etats-Unis.

Le langage employé par mon très honorable ami le chef du Gouvernement est en harmonie avec les déclarations qui ont été faites par le parti conservateur dans cette Chambre et dans tout le pays. Si l'on donne aux paroles de mon très honorable ami la signification que l'on a dit, il paraît avoir fait, de propos délibéré, la déclaration qu'en ce qui concerne le Canada, il allait agir indépendamment de sa législa-

tion du tarif, il n'entreprendrait aucune négociation relativement aux questions de tarif soit avec des pays étrangers, soit avec des possessions britanniques, il allait agir avec indépendance dans l'établissement de son propre tarif, sans entrer dans aucune négociation à l'avenir et laisserait les autres pays, soit étrangers, soit britanniques, agir comme il leur plairait à propos de leurs tarifs.

Je ne désire pas occuper davantage le temps de la Chambre. J'ai pensé qu'il était bon d'attirer l'attention sur cette déclaration de mon très honorable ami qui n'est pas fortuite, mais qui résume les vues et la politique bien arrêtées du parti conservateur en ce qui concerne l'établissement des tarifs. Il me semble que le projet de mon honorable ami le ministre du Commerce et de l'Industrie est absolument en désaccord avec la déclaration de son chef. Quant à nous qui siégeons dans l'opposition et quant au parti libéral dans tout le pays, j'en ai la certitude, nous croyons qu'il faut faire tout ce qui est possible pour étendre les relations commerciales du Canada. Nous croyons qu'il faut donner à notre pays des facilités et des encouragements pour l'exportation de ses produits et de ses objets manufacturés dans tous les pays du monde, que ce soit aux Etats-Unis, que ce soit dans les possessions britanniques ou en France ou dans tout autre pays du monde et nous croyons qu'il n'existe pas de meilleurs moyens d'y parvenir, en comptant les améliorations des voies de transport, que de négocier avec les gouvernements de ces pays en vue de développer nos relations commerciales avec eux.

Ce fut la politique adoptée dans le passé par le parti libéral; ce sera celle qu'il suivra à l'avenir. Ce serait une satisfaction pour moi et c'en serait une, j'en suis sûr, pour les députés de la Chambre, d'apprendre que les paroles du très honorable chef du Gouvernement ont été mal rapportées par les journaux de son parti, mais comme le même compte rendu a été reproduit mot pour mot dans les différents journaux, je crois pouvoir admettre que les paroles de mon honorable ami ont été fidèlement reproduites et que dans son discours il a établi la politique du parti conservateur en déclarant clairement ce qu'elle serait à l'avenir au sujet des relations de commerce entre le Canada et les autres pays.

M. H. B. AMES (Montréal, div. Saint-Anoine): A la dernière session du Parlement, j'avais eu l'intention, monsieur l'Orateur, de porter à l'attention de la Chambre cette question des relations commerciales mutuelles entre l'Australie et le Canada, parce qu'elle me paraissait avoir une importance très considérable. Mais le bill de réciprocité qui fut présenté par le Gouvernement précédent a tellement changé toute notre

M. PUGSLEY.